

## CE CERTIFICAT ATTESTE

QUE L'ENTREPRISE TITULAIRE de qualification(s) « Reconnue(s) Garant de l'Environnement » :

- dispose d'un ou plusieurs responsables techniques ayant justifié de ses compétences par une formation qualifiante ou diplômante incluant un contrôle de connaissances ;
- s'est soumise à un contrôle de réalisation sur chantier ayant pour objectif d'évaluer la conformité aux règles de l'art des travaux réalisés ;
- s'engage sur la qualité de service rendu au client, par la remise d'un devis descriptif détaillé, du PV de réception des travaux, des garanties, de la facture détaillée, et toute attestation pouvant servir à l'obtention des aides publiques.

La (ou les) qualification(s) « Reconnue(s) Garant de l'Environnement » répondent aux exigences de la norme NF X50-091 qui régit l'activité et le fonctionnement des organismes de qualification et sont soumises au contrôle du COFRAC.

L'accréditation du COFRAC vous apporte une raison supplémentaire pour ne retenir, dans vos sélections et projets, que des entreprises titulaires d'un certificat de qualification professionnelle en cours de validité.

| CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T) | CLASSIFICATION |
|---------------------------------|----------------|
| Moins de 225 k€                 | CA 1           |
| de 225 k€ à 450 k€              | CA 2           |
| de 450 k€ à 900 k€              | CA 3           |
| de 900 k€ à 1,35 M€             | CA 4           |
| de 1,35 M€ à 2,25 M€            | CA 5           |
| de 2,25 M€ à 5,50 M€            | CA 6           |
| de 5,50 M€ à 11 M€              | CA 7           |
| de 11 M€ à 22 M€                | CA 8           |
| de 22 M€ à 55 M€                | CA 9           |
| de 55 M€ à 110 M€               | CA 10          |
| plus de 110 M€                  | CA 11          |

| EFFECTIF MOYEN ANNUEL | CLASSIFICATION |
|-----------------------|----------------|
| 1 à 5                 | EFF 1          |
| 6 à 20                | EFF 2          |
| 21 à 50               | EFF 3          |
| 51 à 100              | EFF 4          |
| 101 à 300             | EFF 5          |
| Plus de 300           | EFF 6          |

Version 04



Association loi 1901  
55, avenue Kléber  
75784 Paris Cedex 16  
www.qualibat.com





# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE » 2015



ACCREDITATION N°4-0523-1 LISTE DES SITES ET PORTÉES DISPONIBLES SUR WWW.COFRAC.FR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous et disponibles sur le site qualibat.com, rubrique « Nomenclature ».

NUMÉRO 51850

ÉDITÉ LE 12/05/2015

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2016

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979  
Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 01/01/1993  
Capital : 38 400  
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM NICE 9839306  
N°Siret : 391018991 00029  
Code NACE : 4391A  
Numéro caisse de congés payés : 1432954  
Assurance Responsabilité Travaux : MAAF 06086793W  
Assurance Responsabilité Civile : MAAF 06086793W  
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2014

Raison sociale : FERAUD GIBELLIN (EURL ETS)

QUARTIER LE GRALET N° 2429  
06260 PUGET THENIERS

Téléphone : 04 93 05 08 40 Fax : 04 93 05 03 64  
Portable : 06 79 56 32 47

Site Internet : www.feraudetgibellin.com  
E-mail : feraud.lionel@wanadoo.fr

Responsabilité légale : FERAUD LIONEL GÉRANT

## CLASSIFICATION

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

## Qualification Professionnelle

| Code | Dénomination   | Echéance   | * Date d'attribution |
|------|--|------------|----------------------|
| 3113 | Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention Efficacité énergétique - travaux isolés                       | 13/12/2018 | 12/2014              |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur (Technicité confirmée) Mention Efficacité énergétique - travaux isolés | 22/09/2016 | 09/2012              |

## Domaines RGE de travaux couverts

- o Pose de matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur
- o Pose de matériaux d'isolation thermique des parois opaques, pour ce qui concerne les toitures-terrasses, les planchers de combles perdus, les rampants de toiture et les plafonds de combles
- o Pose de matériaux d'isolation thermique des parois opaques, pour ce qui concerne les murs en façade ou en pignon et les planchers bas

\* ou du plus récent renouvellement

SIGNATURE DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NICE  
208, ROUTE DE GRENOBLE  
SPACE "C"  
B.P. 3076  
06202 NICE CEDEX 3